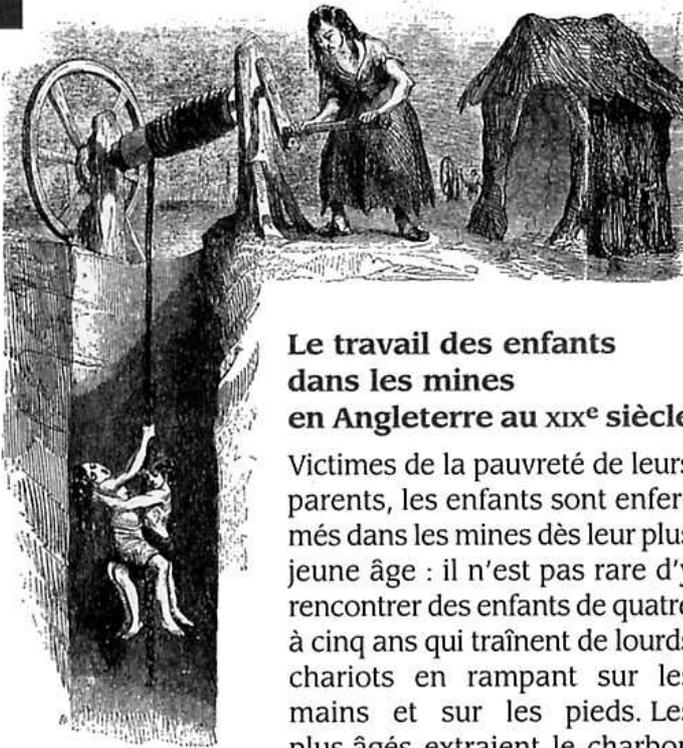


CM2 : HISTOIRE 14

La France au 19ème siècle

Le travail des enfants



Le travail des enfants dans les mines en Angleterre au XIX^e siècle

Victimes de la pauvreté de leurs parents, les enfants sont enfermés dans les mines dès leur plus jeune âge : il n'est pas rare d'y rencontrer des enfants de quatre à cinq ans qui traînent de lourds chariots en rampant sur les mains et sur les pieds. Les plus âgés extraient le charbon étendus sur le dos et dans les positions les plus pénibles. La faible hauteur des galeries explique l'emploi abusif des enfants : dans beaucoup de mines, les galeries n'ont que 60 à 75 cm de hauteur.

D'après *Le Magazine Pittoresque*, 1843.

2

La durée du travail des enfants

« Les industries n'exigent guère, il est vrai, de la part des enfants, qu'une simple surveillance. Mais ils restent seize à dix-sept heures debout, chaque jour, dont treize au moins dans une pièce fermée, sans presque changer de place. Ce n'est plus là un travail, c'est une torture ; et on l'inflige à des enfants de six à huit ans, mal nourris, mal vêtus, obligés de parcourir, dès cinq heures du matin, la longue distance qui les sépare de leurs ateliers, et qu'achève d'épuiser, le soir, leur retour de ces mêmes ateliers.

C'est ce long supplice de tous les jours qui ruine principalement leur santé. »

Dr L.-R. VILLERMÉ, *Discours sur la durée trop longue du travail des enfants*, 2 mai 1837.

3

La loi de 1841 sur le travail des enfants

Art. 2 – Les enfants devront, pour être admis, avoir au moins huit ans. De huit à douze ans, ils ne pourront être employés au travail plus de huit heures sur vingt-quatre, divisées par un repos. De douze à seize ans, ils ne pourront être employés au travail plus de douze heures sur vingt-quatre, divisées par des repos. Ce travail ne pourra avoir lieu que de cinq heures du matin à neuf heures du soir.

Art. 3 – Tout travail de nuit est interdit pour les enfants au-dessous de treize ans.

Art. 4 – Les enfants au-dessous de seize ans ne pourront être employés les dimanches et jours de fêtes reconnus par la loi.

Art. 5 – Tout enfant devra, jusqu'à douze ans, suivre une école.



4

Je prépare un article

... sur les conditions de travail
des enfants au XIX^e siècle.

Cherche les informations dont tu as besoin pour répondre aux questions.
Écris au fur et à mesure les réponses aux différentes questions posées.

a. À quels types de travaux emploie-t-on les enfants ?

b. D'après le document 1, pourquoi emploie-t-on beaucoup d'enfants dans les mines ?
.....

c. Quel âge ont les enfants décrits dans le texte du document 2 ?

d. Combien d'heures travaillent-ils chaque jour ?

e. À quoi l'auteur du document 2 compare-t-il les conditions de travail des enfants ?
.....

Tu vas maintenant composer ton article. Pour cela, complète le texte ci-dessous avec les mots suivants :

- mines
- surveiller
- 1841
- main-d'œuvre
- Révolution industrielle
- ouvrière
- loi
- petite taille
- travail

(Titre :)*

Dès le début de la , les enfants constituent une bon marché et très utilisée. Employés le plus souvent à les machines, ils travaillent aussi au fond des , où leur agilité et leur sont appréciées. En , une première vient réglementer le des enfants : c'est un premier pas dans l'amélioration des conditions de travail de la classe .

Choisis un titre* pour ton article, puis recopie-le dans le cadre.

- Le travail dans les mines au XIX^e siècle
- Les ouvriers au XIX^e siècle
- Le travail des enfants au XIX^e siècle